



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 15928

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur l'état des toilettes dans les écoles primaires. En effet, la moitié des élèves de CM1 et CM2, selon l'Observatoire national de la sécurité des établissements, se plaignent des mauvaises odeurs, du manque d'hygiène et d'intimité et se retiennent, ce qui provoque des constipations ainsi que des infections urinaires. De plus, cette situation peut avoir des conséquences sur la réussite scolaire de nos enfants. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour remédier à cette situation dommageable pour la santé et le bien-être des jeunes.

Texte de la réponse

Conscient de l'importance du problème relatif à l'hygiène dans les sanitaires des établissements scolaires, le ministre de l'éducation nationale a mis en place un groupe de travail dès la rentrée 2008 sur le dossier « Hygiène et propreté des toilettes scolaires ». Ce groupe rassemble des représentants des différents acteurs impliqués : Association des maires de France, Association des maires des grandes villes de France, élu du réseau Villes santé et personnels de santé de l'éducation nationale. S'appuyant sur les constats et les conclusions du rapport de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, le groupe procédera à l'audition des principaux acteurs concernés : parents d'élèves, directeurs d'école, enseignants et experts. Les conclusions de ces travaux aboutiront à un ensemble d'informations et de recommandations relatives à la mise en oeuvre de bonnes conditions matérielles, d'usage et d'hygiène de ces locaux pour les élèves. Plusieurs documents sont actuellement en préparation. Ils devraient faire l'objet d'une diffusion dans les prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15928

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 février 2008, page 915

Réponse publiée le : 3 février 2009, page 1070